

EXERCICE D'ATTENTAT ET/OU D'INTRUSION



Objectifs :

- Le but de cet exercice est de mettre en application les consignes d'attentat et/ou d'intrusion, ainsi que d'examiner la réactivité des personnes présentes.

Public concerné :

- Tous les membres d'un établissement, d'une entreprise, d'une association ou d'une administration.

Prérequis :

- Pour la direction et les observateurs : Assister aux différentes réunions de préparation.
- Pour le reste du personnel : Aucun.

Groupe :

- Tout le personnel.

Durée :

- L'exercice : 30 minutes.
- Le débriefing avec la direction et/ou les observateurs : 2 heures maximum.

Modalités et détail d'accès :

- Exercice présentiel en intra,
- Les dates des réunions et de l'exercice sont à définir avec le client ([Consignes relatives à l'établissement](#)).



Méthodes mobilisées :

Au préalable de l'exercice :

- Présentation du dossier sûreté interne et visite des zones stratégiques notées dans les fiches reflexes client,
- L'intervenant travaille sur les différents scénarios,
- Les réunions de préparation.

Arrivée sur le site :

- Joindre par téléphone le contact, afin d'accéder à l'établissement.
- Appel des services de secours extérieurs.
- Préparation de l'exercice.

Pendant l'exercice :

Analyse :

- Du temps d'alerte.
- De la réactivité des personnes présentes.
- De la mise en place des observateurs.
- De la vérification des locaux.
- Du temps de s'échapper et/ou de se cacher.
- Du comportement du personnel.
- De l'organisation de la direction en salle de crise.
- De la réception des secours (Si inclus dans l'exercice).



Après l'exercice :

- Débriefing avec la direction et/ou les observateurs.
- Analyse détaillée de l'exercice avec les responsables.

Fin de l'exercice :

- Appel des services de secours extérieurs.
- Remplissage du registre de sécurité.

Quelques jours après l'exercice :

- Envoi d'un compte rendu suite à l'exercice.

Matériels utilisés :

- Par nos soins : Maquillage, costumes, armes factices, fiches d'observations,
- Par vos soins : Les talkies-walkies, les oreillettes, l'utilisation du Système de Sécurité Incendie (dit S.S.I) par le formateur.

Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une **solide** expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP3 ou plus.

Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour tous aménagements.
- En intra : L'accessibilité à la formation est étudiée de concert avec le client.

A savoir :

- **Personnalisation de la prestation.**
- **Après la session, rédaction d'un compte rendu détaillé de formation, incluant des conseils propres à l'entreprise, ainsi que des points d'amélioration.**

Tarif de groupe :

- Contacter le secrétariat ou sur demande de devis.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- Autres instructions et/ou circulaires relatives aux établissements soumis aux mesures de sécurité mise en place par le gouvernement.
(Exemple : INSTRUCTION N° SG/HFDS/2016/340 du 4 novembre 2016 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements de santé).

En cas d'attaque : **S'ÉXERCER RÉDUIT LES RISQUES**

